

## Carentan. Le port de plaisance entamera ses travaux en 2022

Réunie en conseil communautaire ce mardi 30 novembre 2021, la communauté de communes de la Baie du Cotentin a notamment abordé la question des travaux au port de plaisance de Carentan-les-Marais, près de Saint-Lô (Manche), qui débiteront en 2022.

Les tarifs du port de plaisance de Carentan-les-Marais (Manche) vont augmenter de 5 % en 2022. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 03/12/2021 à 17h32

[Écouter](#)

En conseil communautaire, mardi 30 novembre 2021, la Communauté de communes de la Baie du Cotentin a examiné plusieurs dossiers. Parmi ceux-là, le programme de travaux du port de plaisance de [Carentan-les-Marais](#), près de [Saint-Lô \(Manche\)](#) et les tarifs pour 2022.

### Une augmentation des tarifs du port de plaisance

Premier sujet de discussion : le port de plaisance. En 2022, les tarifs subiront une hausse de 5 % « **ce qui devrait représenter une augmentation de 12 600 € de produits supplémentaires** », souligne le président Jean-Claude Colombel qui rappelait les travaux qui devraient être entrepris l'an prochain. Ceux-ci concerneront la réfection des sanitaires extérieurs à la Capitainerie « **devenus vieillissants avec des équipements vétustes** ». Il est rappelé que « **chaque groupe sanitaire dispose d'entrées distinctes depuis l'extérieur pour hommes et pour femmes accessibles avec un code** ». Dans chaque groupe il y a une douche, un WC, un urinoir, deux lavabos et un plan de travail avec évier encastré permettant aux plaisanciers de faire leur toilette en dehors du bateau, de laver leurs vêtements et leur vaisselle. « **Ces pièces ne sont pas isolées thermiquement ni accessibles aux personnes handicapées** ».

### Des travaux estimés autour de 80 000 €

Les travaux prévus seront de plusieurs ordres : mise en accessibilité, isolation thermique par l'intérieur, remplacement de fenêtres de toit, création d'un faux plafond et VMC, peintures, carrelages, appareils sanitaires. « **Tout cela dans le but d'économies d'énergie et d'eau.** » Le montant total des travaux est estimé à 81 409 € hors taxes avec une subvention DETR (N.D.L.R : dotation d'équipement des territoires territoriaux) de 20 %.

Seule ombre au tableau des travaux, la mise aux normes des portes des écluses. Prévue au budget 2021, elle dépassera les 250 000 € « **bien au-dessus du montant prévisionnel, ce qui nécessite une réflexion quant au mode de financement de cette opération** ». Le dossier a obtenu la majorité des votes pour et deux abstentions (Hervé Houel et Amélie David).

Hervé Houel a posé la question de la concession du port et de son devenir. Le président rappelle « **que statutairement, le port est géré par la communauté de communes. Par contre, l'adhésion à la SPL (N.D.L.R : Société Publique d'Exploitation portuaire de la Manche) n'est pas à écarter** ».

Enfin, il a été voté à l'unanimité pour le port de plaisance un règlement d'occupation temporaire avec une automatisation des moyens de paiement, une réorganisation et un suivi administratif pour optimiser l'utilisation du plan d'eau ainsi que la mise en place de formulaires types permettant de simplifier la gestion administrative.